

# Le Moustérien de la grotte des Eugles en Chartreuse

## Compte rendu préliminaire de fouilles

par Aimé BOCQUET et Paul LEQUATRE

### Situation et description du gisement.

La grotte des Eugles est située sur le rebord occidental du Massif de la Chartreuse, au-dessus de la basse vallée du Guiers, sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont (Isère). Elle s'ouvre au pied d'une petite falaise de calcaire portlandien et elle est orientée au Nord-Ouest<sup>1</sup>. C'est une cavité basse, en cul de four, grossièrement semi-circulaire, formant un porche surbaissé de 12 m de long. La voûte atteint sur les bords le niveau du sol; celui-ci est en très légère pente vers l'extérieur. Dans le fond quelques concrétions se sont étalées en un plancher stalagmitique épais de 10 à 15 cm.

### Historique.

En 1922, H. MÜLLER y pratiqua avec quelques terrassiers une tranchée centrale, qu'il poursuivit jusqu'au fond de la grotte, et aussi quelques sondages latéraux. L'importance qu'il donne à ces travaux dans son compte rendu semble avoir été très exagérée, car nous avons trouvé rapidement dans les parties latérales de la cavité les couches vierges. Mais toute une zone, à droite de la grotte, dans une niche dont le sol est plus bas, a été entièrement dégagée. Avec des ossements d'*Ursus spelaeus*, ce préhistorien recueillit quelques silex taillés.

En 1937, F. BOURDIER y découvre un autre outil et rattache cette industrie au Moustérien alpin,

attribuée par H. MÜLLER à l'Azilien, en partant de considérations géologiques erronées.

Nous y avons entrepris, en 1966, une nouvelle tranchée, large d'un mètre sur 9 mètres de longueur et oblique par rapport à celle de MÜLLER (fig. 1).

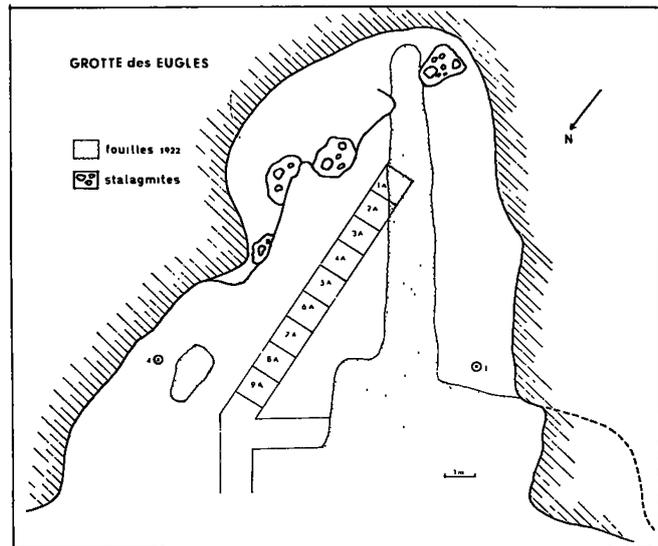


Fig. 1. — Plan de la grotte des Eugles. Localisation des fouilles anciennes et du carroyage des travaux récents.

### Stratigraphie (fig. 2 et 3).

Le socle rocheux ramolli par une corrosion profonde est rapidement atteint, l'épaisseur des sédiments ne dépassant jamais 80 cm. Nous avons

<sup>1</sup> Carte au 1/20 000<sup>e</sup> Voiron 8. x = 867,80 ; y = 347,72 ; z = 850 m environ.

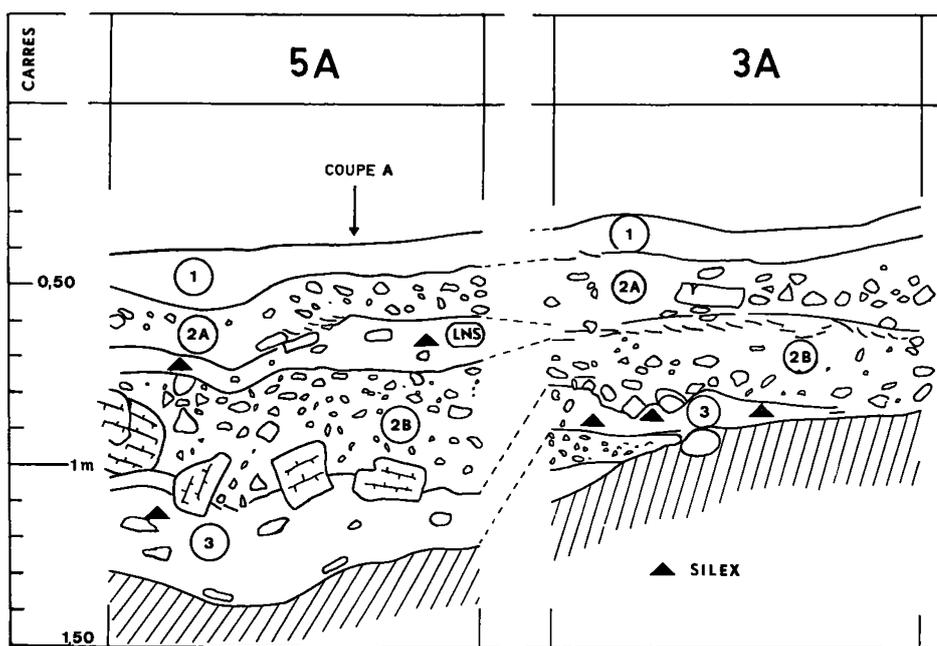


Fig. 2. — Grotte des Eugles. Coupes longitudinales du côté Est de la tranchée, prises dans les carrés 3 A et 5 A.

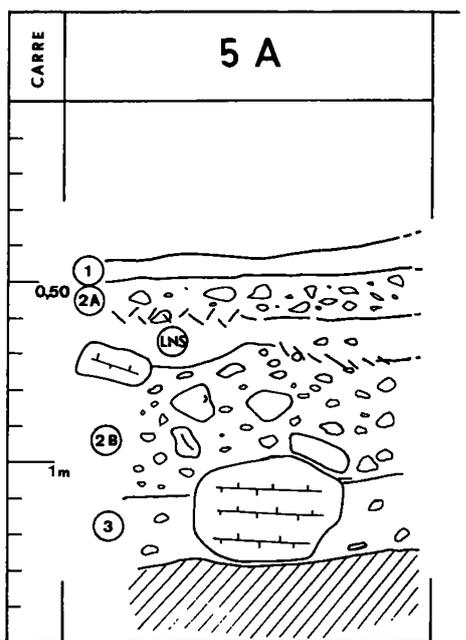


Fig. 3. — Grotte des Eugles. Coupe transversale prise dans le carré 5 A à l'emplacement « coupe A » indiqué à la fig. 2.

individualisé les couches suivantes en partant de la surface.

*Couche 1* : C'est un amas détritique constitué à partir de la dégradation et de la dolomitisation du plafond, qui contient quelques petits éléments anguleux ou plats souvent cryoclastés. Un plancher de calcite fossile la recouvre encore dans le fond de la grotte, là où les fouilles de MÜLLER l'ont respecté.

*Couche 2 A* : Une terre argileuse assez compacte, jaunâtre, enrobe un cailloutis anguleux, peu corrodé en général. La faune est très pauvre ; elle est représentée seulement par une dent de bouquetin (?) et, dans la base de la couche, par de très rares fragments d'*Ursus spelaeus* très fossilisés ; ceux-ci semblent provenir de la couche sous-jacente.

*Loupe noire supérieure* (L. N. S.) : Cette couche ne se retrouve que dans le centre de la coupe (carrés 4 et 5) et n'atteint pas le bord central de la tranchée. Elle est composée d'argile noirâtre, compacte, organique, enrobant des éléments calcaires de petite taille souvent très corrodés. De

nombreux ossements fragmentés et portant des traces de charriage ainsi que des dents d'*Ursus spelaeus* accompagnent 5 outils de silex et un galet de quartzite éclaté.

*Couche 2 B* : De nombreux cailloux souvent cryoclastés, dont certains très profondément corrodés, sont emballés dans une terre argileuse brune et compacte ; une partie des éléments sont grossiers et enrobés d'une gangue de phosphorite cristallisée. Aucun silex ne semble provenir de cette couche, pourtant quelques pièces du carré 2 A ont une position stratigraphique imprécise : découvertes au cours du déblaiement de la tranchée de MÜLLER, nous pensons qu'elles n'étaient pas très éloignées du socle rocheux, donc à la base de cette couche 2 B. Il faut noter la présence de fragments d'os et d'*Ursus spelaeus*, très fortement fossilisés. Cette assise vient buter, près du porche de la grotte, contre une épaisse plaque de rocher, tombée du plafond et gélivée ensuite sur place.

*Couche 3* : Argileuse, noirâtre, de texture semblable à la Loupe noire supérieure, elle nappe le socle rocheux à partir du carré 2 jusqu'à l'entrée. Très mince dans le carré 2 et le début du carré 3, elle se garnit peu à peu à partir du carré 5 de cailloux très anguleux, de plus en plus volumineux vers l'ouverture, ainsi que de nombreuses plaquettes de calcite avec empreintes du plafond. Des dépôts de phosphorite se remarquent partout sur les gros éléments. Cette couche contient de nombreux ossements d'*Ursus spelaeus* très fragmentés et 10 pièces de silex réparties entre les carrés 2 et 5.

#### Sédimentologie.

Le remplissage de cette grotte s'est constitué aux dépens des produits d'éclatement et de corrosion de la voûte. Il ne semble pas avoir été remanié par le ruissellement, ni transporté ou trié, comme le prouvent les analyses granulométriques des couches 2 A et 2 B (courbes plates, sans granoclassement).

Deux niveaux différents (L N S et couche 3) ont livré une industrie lithique, niveaux que sépare une épaisseur (2 B) stérile. La texture, la couleur de ces deux couches fertiles étant apparemment semblables, le problème de leur identité peut se poser ; la « Loupe noire supérieure » a pu glisser natu-

rellement à partir des bords de la cuvette de la grotte, au-dessus de la couche 2 B, ou bien être artificiellement projetée par des animaux au cours de l'aménagement de leur « nid ». Cela expliquerait que l'on rencontre des zones où cette L N S est absente, mais il ne sera possible de l'affirmer que lorsque le décapage nous aura conduits vers les bords de la cavité. Pour l'instant, nous en sommes réduits aux hypothèses.

#### Typologie de l'Industrie.

##### A) Fouilles anciennes.

Elles ont donné 11 pièces : 9 proviennent des recherches de MÜLLER ; une a été découverte par F. BOURDIER et une autre par M. METTETAL<sup>2</sup> :

- un petit éclat Levallois à talon facetté, bords légèrement concassés ;
- un éclat en matière siliceuse grossière, à bords concassés ;
- un éclat en matière siliceuse très grossière, très érodé ;
- un petit éclat ordinaire très concassé ;
- une pointe pseudo-Levallois à talon facetté convexe et bords concassés ;
- un éclat laminaire à bords concassés ;
- un éclat Levallois à talon facetté, à bords très concassés ;
- une pointe pseudo-Levallois à talon dièdre et bords concassés, et peut-être partiellement retouchés (?) ;
- un grand éclat laminaire Levallois à talon facetté, à bords très concassés ;
- un éclat Levallois épais à plan de frappe cortical, à bords concassés (ébréchures d'usage à son extrémité distale ?).

En plus, H. MÜLLER figure dans son compte rendu de fouilles une lamelle à dos qui a disparu des collections.

##### B) Fouilles récentes.

###### 1° Loupe noire supérieure :

- un galet de quartzite présente des faces d'éclatement qui pourraient être intentionnelles ;
- un petit rognon de silex grossièrement épanelé ;

<sup>2</sup> Matériel déposé à l'Institut Dolomieu à Grenoble.

- deux éclats à bords concassés (fig. 4, n<sup>o</sup>s 3 et 4) et un éclat de débitage épais, non concassé ;
- un racloir sur éclat épais à bords non concassés.

2<sup>o</sup> *Couche 3 ou Loupe noire inférieure :*

- 2 racloirs, sur éclat ordinaire, dont un de type « Quina » très beau, non concassé (fig. 4, n<sup>o</sup> 1) ;
- une coche sur éclat ordinaire avec traces de concassage ;
- 5 éclats Levallois à bords plus ou moins concassés (fig. 4, n<sup>o</sup> 2) ;
- un éclat ordinaire ;
- un petit éclat de débitage.

3<sup>o</sup> *Hors Stratigraphie :*

- un éclat Levallois concassé ;
- une petite pointe Levallois à bords concassés ;
- 5 petits éclats de débitage, dont 3 concassés et 2 très concassés.

**Conclusions.**

Pour le moment, nous avons l'impression que le remplissage actuel s'est effectué après la mise à nu et le ravinement du socle rocheux à l'interglaciaire Riss-Würm, par les écoulements de ce qui devait être la résurgence d'un réseau hydrologique souter-

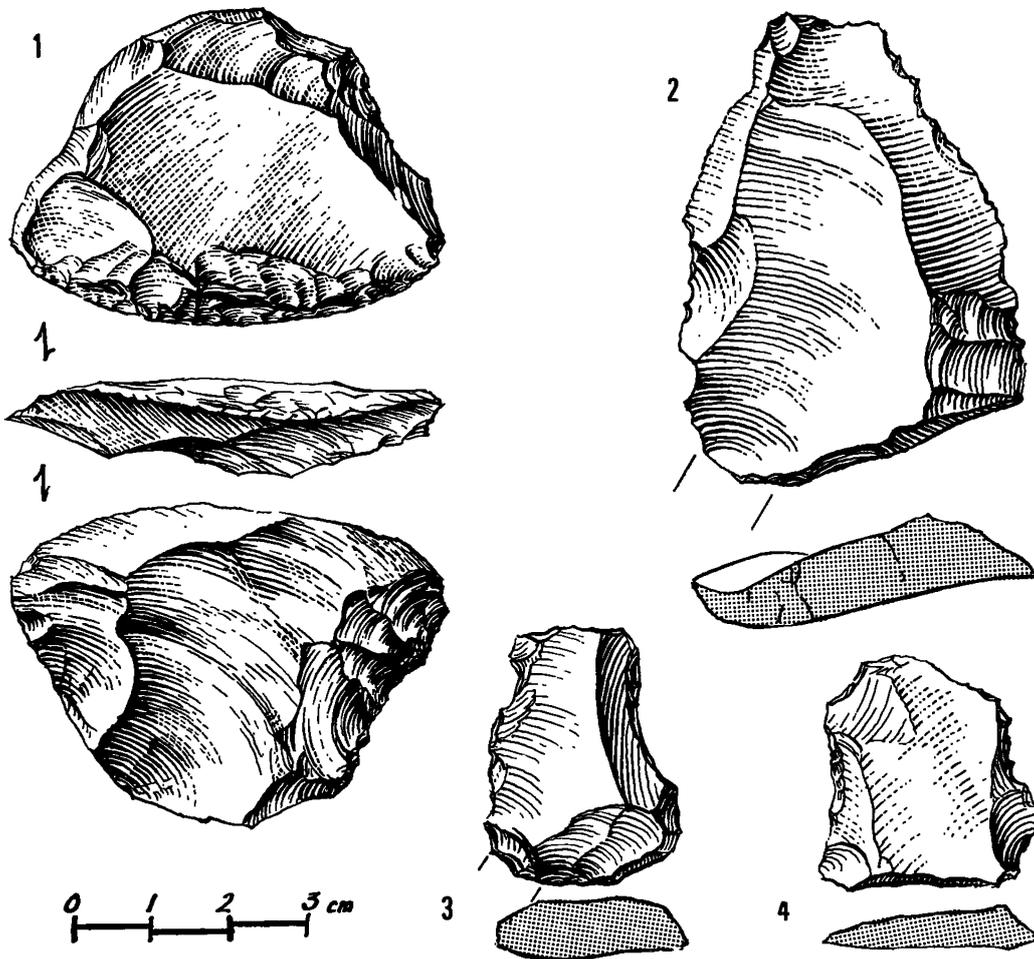


Fig. 4 — Grotte des Eugles.

1, racloir convexe sur éclat aminci ; 2, éclat levallois déjeté à bords concassés et à talon facetté · 3 et 4, éclats ordinaires à bords concassés.

rain. A ce moment doit se placer un concrétionnement de la surface de la voûte. Les premiers froids würmiens se sont sans doute manifestés par le décollement et la chute de l'enduit de calcite du plafond, enduit que l'on retrouve en plaquettes, avec des silex et des ossements fragmentés dans la couche 3. Ces derniers vestiges témoignent de la visite de groupes humains porteurs d'une technique moustérienne et de quelques animaux (surtout l'*Ursus spelaeus*), qui ont utilisé la cavité comme abri.

Le froid devenu plus intense a dû arrêter toute sédimentation et geler très profondément la voûte. Ensuite un réchauffement s'est marqué par la chute du plafond près de l'entrée et de quelques gros blocs plus en arrière, que l'on rencontre à la limite supérieure de la couche 3. La suite de ce réchauffement se traduit par le dépôt de la couche 2 B, avec une occupation occasionnelle par l'ours des cavernes. Une nouvelle phase de froid très vigoureux permet au bloc du plafond

effondré de se géliver sur place. Au cours d'un nouveau réchauffement se constitue bien probablement la couche 2 A, dans laquelle l'absence d'*Ursus spelaeus* est à noter.

La couche 1 est de formation récente, post-würmienne, ainsi que le plancher stalagmitique probablement mis en place à la période plus chaude de « l'optimum climatique » ; la formation de calcite est actuellement totalement arrêtée.

Il n'est pas question de disserter sur la chronologie absolue ou relative, il faut attendre que tous les examens granulométriques et palynologiques soient effectués et que les décapages ultérieurs nous aient éclairés sur l'origine de la couche dite « Loupe noire supérieure » et de son industrie lithique.

Quant à celle-ci, elle est encore trop peu abondante pour que l'on puisse la soumettre valablement aux études statistiques. Toutefois il nous semble y retrouver une allure levalloisienne prépondérante, assez voisine de celle du Moustérien de la grotte de Prélétang, en Vercors.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIER (F.) (1953). — Pliocène et Quaternaire dans le bassin du Rhône ; résumé de leurs subdivisions (*Géologica bavarica*, n° 19, p. 114-132).
- (1962). — Le bassin du Rhône au Quaternaire. Impr. Louis Jean, Gap.
- COMBIER (J.) (1956). — La grotte des ours à Châteaubourg (Ardèche) et le problème du Moustérien alpin (*Cahiers Rhodaniens*, t. III, p. 3-14).
- GOURC (J.) et BOURDIER (F.) (1937). — Analyse pollinique et position stratigraphique des lignites quaternaires de la région de Chambéry (*C.R.A.S.*, t. 205, p. 72-74).
- LEQUATRE (P.) (1966). — La grotte de Prélétang, commune de Presle (Isère). Le repaire d'ours des cavernes et son industrie moustérienne (*Gallia Préhistoire*, t. IX, fasc. 1, p. 1 à 83).
- MULLER (H.) (1924). — Une station azilienne dans le massif de la Chartreuse : la grotte des Eugles (*Bull. Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie*, t. XXIV, p. 79-85, 2 fig.).

Centre de Documentation de la Préhistoire alpine  
(Institut Dolomieu, Grenoble).

Manuscrit déposé le 30 mars 1968.